

comté de Québec \$200 ; ailleurs \$150.

S'il n'est pas brasseur :

A Montréal et à Québec \$125 ; ailleurs \$90.00.

Et pour chaque voiture \$10.00.

Lorsqu'il y a fraude dans l'évaluation du loyer donnée par le certificat du Secrétaire de la municipalité, le requérant est passible d'une amende de \$100 à \$200 ou d'un emprisonnement de 3 mois.

Les dispositions concernant les remises de l'amende sont amendées comme suit :

Le conseil exécutif ne peut accorder de remise que sur la recommandation du juge au procès.

Toute requête de remise d'amende encourue en vertu de cette section, doit être adressée au lieutenant-gouverneur en conseil ; et nulle requête n'est prise en considération, à moins qu'avis public n'ait été donné d'avance par le requérant dans deux journaux, l'un anglais, l'autre français, publiés dans le district où l'amende a été imposée, si tels journaux sont publiés dans tel district ; dans les deux langues dans un journal, pour les districts où il n'y a qu'un journal publié dans le district, l'avis sera publié de la manière indiquée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le dit avis doit contenir, outre le nom et l'adresse du requérant, les noms de tous ceux qui ont signé la requête ou toute lettre recommandant la remise.

Un exemplaire de chaque journal contenant cet avis, doit être envoyé au lieutenant-gouverneur en conseil, avec la requête.

Les autres amendements portent sur des points de détail. Nous ferons, d'ailleurs, une étude plus minutieuse de la loi telle qu'elle est maintenant amendée, nous voulons seulement pour aujourd'hui porter à la connaissance des intéressés, hôteliers, restaurateurs, etc., les clauses qu'il leur importe de connaître immédiatement.

LES TRIBULATIONS DE L'ÉPICIER

L'épicier, outre ses mauvais crédits, a un certain nombre d'ennemis intimes qui ne laissent jamais échapper l'occasion d'exercer sa patience.

Commençons par le dégustateur, qui ne manque jamais d'aller faire un bout de causerie, après souper, au magasin, et qui, s'il y a sur le comptoir quelque boîte de raisin, de dattes, de pommes sèches ou de biscuits, ne manque jamais non plus

d'en prendre une pincée ou deux, machinalement, comme sans y penser, et grignote tranquillement en parlant du dernier accident, du dernier incendie, du dernier combat de coq ou du dernier match de boxeur. Les déprédations de ce parasite, si minimes qu'elles soient individuellement, finissent par faire trou lorsqu'elles se répètent, comme il arrive souvent, six jours par semaine.

Un épicié avait un parasite de ce genre qui avait l'habitude, chaque soir, en venant faire la causerie, de prendre un de ces petits morceaux de fromage que l'on coupe en faisant le poids. Un beau jour, l'épicier s'avisait de mettre, sur sa meule entamée, deux ou trois petits morceaux de savon jaune taillés comme les restes de fromage qu'affectionnait le visiteur. Ce dernier vint comme d'habitude et, comme d'habitude aussi, prit un morceau de ce qu'il croyait du fromage et se mit à le mâcher—Jugez de la grimace—Ce fut une guérison complète.

L'hiver ramène généralement un certain *set* d'oisifs qui, viennent s'installer autour de la fournaise ou du poêle, occupent les sièges, les boîtes vides, voire même les pleines, allument leur pipe, ou se remplissent la bouche d'une énorme chique et s'exercent à cracher en rond autour du poêle. La conversation s'anime, la fumée et l'odeur du tabac emplissent le magasin, les clients n'ont plus de place pour s'approcher du comptoir et s'en vont acheter ailleurs dégoutés des causeurs, des chiqueurs, des cracheurs, écoeürés de la fumée et du jus de chique.

Il faut que l'épicier se débarrasse de cette plaie en mettant carrément ces gens à la porte, en leur disant carrément que le magasin est une place d'affaires et non un lieu de réunions sociales.

Il y a des ménagères qui ne savent pas calculer leurs besoins de vingt-quatre heures et qui viendront au magasin dix fois par jour, achetant à chaque fois pour quelques sous seulement. C'est une des tribulations de l'épicier qu'il est difficile d'éviter complètement. On peut cependant amener graduellement ces clientes à s'amender en les prenant, soit par l'intérêt, si elles sont accessibles à cette influence, soit par quelque autre sentiment. A une ménagère qui achète habituellement un quarteron de sucre, par exemple, on fait remarquer qu'on vend un quarteron de sucre 2c, mais qu'on en donnerait deux livres pour dix cents. Ou bien, à une autre, on

choisit une occasion où—cela arrive—elle achètera pour une somme raisonnable, et on fera porter ses marchandises à domicile, tandis que, lorsqu'elle achètera un seul article ou deux à la fois, on les lui laissera emporter elle-même.

Le commis qui se rend trop familier avec les marchandises de son patron est une des plaies les plus douloureuses de certains magasins d'épicerie. Le patron en est quelquefois responsable soit par excès d'indulgence, soit par excès de rigidité et par mesquinerie. Le renvoi du commis pris sur le fait ne peut empêcher la tentation de se présenter à son successeur. C'est donc au patron à se surveiller, et, s'il est sûr de ne pêcher ni d'un côté ni de l'autre, il sera seulement alors justifiable de prendre des mesures de rigueur.

Ces tribulations, et beaucoup d'autres, d'ailleurs, rendent souvent amère la vie de l'épicier ; il ne faut pas pourtant qu'il se décourage et qu'il s' imagine que tous les autres genres de commerce valent mieux que le sien. Chaque commerce a ses déboires et ses tribulations, de même que chaque profession, chaque métier et chaque emploi. Le mieux est, par conséquent, de s'appliquer à les supporter patiemment, tout en travaillant à les réduire à leur plus simple expression, plutôt que d'essayer de tous les métiers, de tous les commerces, pour finir, comme cela arrive presque toujours, par ne réussir dans aucun.

LE PETROLE

On sait depuis longtemps qu'il existe dans beaucoup d'endroits, une grande variété de liquides, connus sous les noms divers d'huile minérale, d'huile de pétrole brut, d'huile terrestre, d'huile de schiste, de goudron minéral, de naphte, de steinoll, de bitume liquide, etc., et ayant des propriétés d'inflammabilité et d'insolubilité dans l'eau correspondantes à celles des huiles animales et végétales.

Les pays où on les trouve en plus grande quantité sont, la Russie, les États-Unis, la Birmanie et les Antilles. On en trouve aussi en Chine, dans l'Inde, en Italie, en Allemagne, en Suisse, au Canada, ainsi que, mais en petites quantités, en France et en Angleterre.

Comme composition chimique, ces produits appartiennent au même groupe, car ils consistent principalement en huiles de différente densité et volatilité.

Les anciennes analyses des huiles étaient rudimentaires ; tout ce qu'on